

# Bénévoles Valais-Wallis

Au service de ses membres et la référence pour un bénévolat de qualité

## INTERDICTION D'EXERCER UNE ACTIVITÉ POUR LES DÉLINQUANTS SEXUELS - Y COMPRIS UNE ACTIVITÉ BÉNÉVOLE -

En janvier dernier, la presse s'est fait écho de l'affaire d'un moniteur bénévole, mis en prévention par le Ministère public pour pornographie et pour actes d'ordre sexuel avec des enfants. Les faits se seraient déroulés entre 2011 et 2018 lors de camps de vacances en Suisse et en France.

Une interdiction d'exercer une activité, y compris bénévole, est prononcée à vie depuis le 1er janvier 2019 si un agresseur s'en prend sexuellement à des mineurs ou à des personnes vulnérables, et ce même si faute de responsabilité pénale, aucune peine n'a été infligée ([www.admin.ch](http://www.admin.ch)).

Selon vos activités et bénéficiaires, nous vous invitons à demander à vos bénévoles un extrait spécial du casier judiciaire destiné aux particuliers, afin de déterminer si la personne est sous le coup d'une interdiction d'exercer une quelconque activité. Cet extrait est jugé plus fiable que le standard car il contient les interdictions d'exercer, les interdictions de contact ou les interdictions géographique pendant toutes leurs durées. Chaque bénévole peut en faire la demande pour un montant de CHF 20.-. Dans la mesure où le bénévolat ne devrait pas coûter aux bénévoles, nous encourageons nos membres à prendre ces frais à leur charge, un moindre coût qui pourrait leur éviter bien des tracas.

Les extraits de casiers judiciaires n'offrant aucune garantie, il est également primordial d'avoir une culture associative professionnelle dans le recrutement des bénévoles, leur accompagnement sur le terrain, leur formation et l'évaluation de leur comportement et compétences.

Loriane Salamin, Secrétaire générale

1

### STATISTIQUES

Communiquez-nous vos statistiques afin que nous puissions faire la promotion globale du bénévolat en Valais

2

### AG ET CONFÉRENCE

Participez à la conférence de PATOUCH (18h) ainsi qu'à notre AG (18h30) du 16 avril 2019 à Sierre (l'invitation suivra)

3

### FACEBOOK

Likez notre page ! Nous y partageons vos annonces d'activités bénévoles ainsi que vos formations et événements



### Nouveauté 2019

Publiez vos événements sur notre plateforme



### Catalogue de formations

Demandez notre catalogue ou consultez les prochaines formations sur [www.benevoles-vs.ch](http://www.benevoles-vs.ch)



### Impression de vos rapports d'activité

Transmettez-nous vos rapports d'activité en format PDF, nous pouvons vous les imprimer en livrets (coût : CHF 5.- + 1 à 8 ct par page)

